

Commune de BERGESSERIN
Commune de MAZILLE
Commune de SAINTE-CECILE
SIVOS du Sud Clunisois

Madame l'Inspectrice d'académie,
Directrice académique des services de l'éducation
nationale de Saône et Loire
Cité administrative
24, Bd Henri Dunant – BP 72512
71025 MACON cedex

Le 27 mars 2026

Madame,

Nous avons bien reçu votre courrier du 23 mars 2026 qui attire notre attention sur le problème généré par la dispersion des trois écoles du RPI du Sud Clunisois, sur les trois communes, qui ne serait plus adaptée aux défis de l'école de demain.

Cet état de fait nous a déjà été signalé à plusieurs reprises mais nous souhaitons vous présenter ci-dessous nos arguments :

- Le SIVOS du Clunisois, créé il y a une quarante d'années, a toujours fonctionné avec des écoles isolées qui n'ont jamais connu de problèmes. La stabilité des professeurs des écoles sur leurs postes et leurs engagements dans les différentes activités scolaires et extrascolaires révèlent leur satisfaction d'enseigner dans nos trois classes isolées de notre RPI.
Par contre, les trois enseignantes définissent ensemble le projet d'école, les activités ; elles se consultent régulièrement pour toutes les décisions, le suivi des enfants,...
- Le SIVOS a mis en place du personnel à disposition des enseignantes en maternelle à temps complet mais également dans les classes primaires à mi-temps, de sa propre initiative.
- Les trois écoles ne sont pas géographiquement isolées et se situent dans le centre des villages, à proximité d'autres structures : mairies, restaurant scolaire, maison d'assistantes maternelles.
- Les enfants bénéficient d'un enseignement de la natation pendant les 5 années de primaire (à raison de 6 ou 7 séances annuelles), d'un éveil musical de la maternelle au CM2 ; ces deux enseignements sont pris en charge financièrement par la communauté de communes du Clunisois.
- Les apprentissages ne se limitent pas au seul enseignement scolaire mais s'ouvrent à l'extérieur :
 - o L'école du dehors dans la forêt ;
 - o Les activités de jardin avec les plantations, les échanges de plants avec la bibliothèque intercommunale, les visites d'établissements spécialisés,...
 - o La participation au cross entre plusieurs écoles ;
 - o La participation aux activités culturelles proposées à Cluny, à la Pimenterie de Saint-Point, à la bibliothèque intercommunale de Mazille ;
 - o Les échanges avec la classe de correspondants de l'école maternelle...
 - o Les rencontres intergénérationnelles avec les résidents de l'EHPAD de Mazille et les personnes de la MAS de Bergesserin (Maison d'Accueil Spécialisé),...

- Les enfants des trois écoles sont regroupés pour bénéficier des services de la garderie périscolaire, du restaurant scolaire mais aussi pour la création de spectacles, de manifestations (carnaval, kermesse,...)
- Les parents d'élèves participent également au travers des manifestations organisées, à la qualité de vie des enfants : deux associations œuvrent pour minorer le prix du repas de la cantine (association du restaurant scolaire) et pour permettre des activités scolaires particulières telles que l'école du cirque pendant deux semaines, les sorties vélo de plusieurs jours,... (l'APE : association de parents d'élèves). Ces associations participent également à l'animation des 3 communes.
- Le SIVOS, financé par les trois communes, met chaque année des moyens financiers importants à disposition des enseignantes, afin de favoriser un enseignement de qualité et limiter la charge financière des familles (aide au repas, participation minime des parents pour les activités).
- **Enfin, il est important de prendre en considération la particularité du territoire du SIVOS Sud-Clunisois pour ce qui concerne le temps de transport très limité entre les 3 écoles : maximum 6 kms et 10 minutes de trajet.**
- Compte tenu de l'organisation de notre RPI (garderie, cantine, transport), le fonctionnement actuel des trois écoles participe à la mise en œuvre d'un projet scolaire respectueux des besoins des élèves de notre secteur.

Pourquoi changer tout ça ?

Nous restons à votre disposition pour vous rencontrer selon votre convenance et vos disponibilités.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, l'expression de notre considération distinguée.

Edith LEGRAND

Maire
BERGESSERIN



Jean-René CHEVALLIER

Maire
MAZILLE



Danièle MYARD

Maire
SAINTE-CECILE

